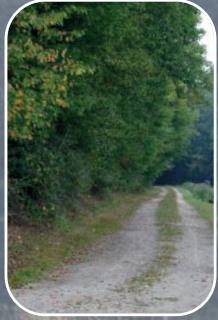




Bienvenue
à ST PAUL DE VARAX



GUIDE
PRATIQUE

SOMMAIRE

Préambule : le mot d'accueil du Maire **p1**

VIE MUNICIPALE

1 / Les élus **p2**
2 / Le personnel communal **p3**
3 / Démarches administratives **p4-5**
4 / Vie Pratique **p6**

JEUNESSE

1 / Les assistantes maternelles **p7**
2 / L'école maternelle **p8**
3 / L'école primaire **p9**
4 / Les T.A.P **p10**
5 / La cantine **p10-11-12**
6 / Le centre de loisirs **p13**
7 / Après l'école élémentaire **p13**
8 / Les associations **p14**

SOCIAL

1 / La santé **p15**
2 / Les services à la personne - solidarité **p16-17**

ECONOMIE LOCALE

1/ Les Commerces **p18-19**
2/ Les artisans et les entreprises **p20-21-22**
3 / Les restaurants **p22**
4/ Les transports **p23**
5/ Les associations **p24**

CULTURE

1 / Histoire de St Paul **p24**
3 / Le Musée **p25**
2/ L'église **p26**
4/ La bibliothèque **p27**
5/ Les associations culturelles et de loisirs **p28-29-30**

SPORT ET LOISIRS

1 / Les équipements sportifs **p31**
2 / Les associations sportives **p31**
3 / Les chemins de randonnée pédestre **p32**

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi vendredi :

8 H-12H et 15H-17H

Mercredi

(sauf vacances scolaires) :

8 H - 11H

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} de chaque mois) :

9 H - 12 H

Place de l'église
01240 ST PAUL DE VARAX
Tél : **04.74.42.50.13**
Fax : **04.74.42.56.13**
Mail : mairie@saintpauldevarax.fr
Site : <http://mairie-saintpauldevarax.fr/>

Mot d'accueil du Maire

« Tout d'abord, avec l'ensemble du Conseil Municipal nous sommes heureux de vous accueillir dans notre commune de Saint-Paul-de-Varax. Vous êtes depuis peu installés dans notre commune, ce livret a pour but de vous faciliter la vie et de vous présenter notre village. Vous pourrez y découvrir l'histoire de Saint-Paul-de-Varax, ainsi que des informations utiles à votre installation, les différentes associations auxquelles vous pourrez adhérer ou bien encore les services municipaux qui pourront vous aider dans vos démarches. Saint-Paul-de-Varax est un village dynamique situé au cœur de la Dombes, région aux milles étangs.

Vous aurez la possibilité d'en apprendre davantage au sujet de votre nouveau village grâce aux différentes publications telles que notre bulletin municipal ou encore notre site internet.

Je vous souhaite une nouvelle fois la bienvenue et j'espère que ce guide sera utile à votre installation et votre intégration dans notre commune ».

Roland Bernigaud

Maire de Saint-Paul-de-Varax



Vie municipale

Les élus



MINASSIAN
Guy
1^{er} Adjoint



ALAUX
Olivier
2^{ème} adjoint



BERNIGAUD
Roland
Maire



DESMARIS
Didier
3^{ème} adjoint



ROJON
Sandrine
4^{ème} adjointe

Finances

BERNIGAUD Roland
DESMARIS Didier
ROJON Sandrine
LIMANDAS Gilbert
DO Karine
ALAUX Olivier
MANCINI Cédric

Economique

Commerces Artisans
Entreprises
Agriculteurs
MANCINI Cédric
MBODJI Laurence

Scolaire

CURTET Françoise
BERNARD Alain
PONS Béatrice
MARTINEZ-BAYLE
Fabienne
MBODJI Laurence
MORANDAT Sonia

Petite enfance périscolaire

CURTET Françoise
BERNARD Alain
MBODJI Laurence

Séniors santé

MBODJI Laurence
MARTINEZ BAYLE
Fabienne
CHAUDET Pierre
MANCINI Cédric

CCAS

BERNIGAUD Roland
ROJON Sandrine
ALAUX Olivier
DESMARIS Didier
MANCINI Cédric
GRAS Claude
REVEL Georgette
LAINE Daniel
VIALON Bernard

Salle polyvalente

DESMARIS Didier
ROJON Sandrine
MANCINI Cédric
MBODJI Laurence

Chargé des batiments

Assainissement

BERNIGAUD Roland
MINASSIAN Guy
BERNARD Alain
LIMANDAS Gilbert

Urbanisme

BERNIGAUD Roland
MANCINI Cédric
MINASSIAN Guy
ALAUX Olivier
ROJON Sandrine

Voiries- Sécurité

MANCINI Cédric
MARTINEZ BAYLE
Fabienne
CHAUDET Pierre

Sentiers pédestres

BERNARD Alain
ROJON sandrine

Numérotation rues

BERNARD Alain
CHAUDET Pierre
ROJON Sandrine

Information communication

DO Karine
OTTAVIOLI Hervé
BERNARD Alain
MORANDAT Sonia

Sport

PONS Béatrice
ALAUX Olivier

Culture

CURTET Françoise
MARTINEZ-BAYLE
Fabienne
CHAUDET Pierre



Vie municipale

Le personnel communal

Service Administratif

Secrétaire Générale
MOIROUX Nathalie



Finances, Ressources humaines, Elections, Conseil Municipal

Adjoint Administratif
Principal 1^{ère} classe
GUICHON Nelly



Accueil du public, Etat Civil, Urbanisme, Aide Sociale, Cimetière, Marché publics

Adjoint technique
Principal - 2^{ème} classe
GENIN Didier



Nettoyage du village, Déneigement, Entretien des voiries, Entretien et coupes de bois, Entretien tondeuse et tracteur

Voirie

Adjoint technique
1^{ère} classe
CORNET Laetitia



Nettoyage du village, Déneigement, Espaces verts, Entretien tondeuses et petits matériels

Adjoint technique
1^{ère} classe
GILLET Bernard



Nettoyage village, Déneigement, Entretien des bâtiments, Entretien VL et camion

Ecoles et Entretien locaux

ECOLE MATERNELLE
Agent Territorial Spécialisé
des Ecoles Maternelles 1^{ère} classe
GROS Nathalie - BAILLY Aline



Adjoint technique 2^{ème} classe
RODRIGUES Christine



CANTINE
Adjoint technique 2^{ème} classe
**AINARDI Thierry - MOIROUX Françoise -
MARTINEZ Sihem - CONSTANTIN Sophie -
MOIROUX Lorelei**



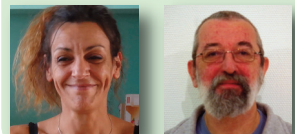
ECOLE PRIMAIRE
Adjoint technique 2^{ème} classe
FURNO Béatrice



MAIRIE
Adjoint technique 2^{ème} classe
CONSTANTIN Sophie



TAP
**VICIANA Geneviève
MOIROUX Lorelei
AINARDI Thierry**





Vie municipale

Démarches administratives

↔ Carte nationale d'identité

Sa nouvelle durée de validité est de 15 ans pour les personnes majeures et de 10 ans pour les mineurs.

Le délai d'obtention pour une carte d'identité sécurisée est de 2 mois. Chaque personne doit se présenter en mairie personnellement, pour la prise des empreintes, avec les documents suivants :

- 2 photos d'identité récentes et identiques non découpées et conformes aux nouvelles normes.
- 1 justificatif de domicile.
- Livret de famille ou acte de naissance (en cas de 1ère carte ou si votre ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans).
- Ancienne carte d'identité (en cas de non présentation de cette dernière, il vous sera demandé 25 euros de timbres fiscaux).
- Savoir les dates et lieux de naissance de vos parents.

↔ Passeport

Depuis l'arrêté ministériel du 10 avril 2009, la demande de passeport biométrique ne se fait plus auprès de la mairie de Saint Paul de Varax.

Les mairies les plus proches de la commune qui peuvent vous délivrer un passeport sont les suivantes :

→ Villars Les Dombes

☎ 04.74.98.03.54

Lundi, Mercredi et vendredi : 14 H - 16 H 30 - Sur rendez-vous

→ Chatillon Sur Chalaronne

☎ 04.74.55.04.33

Lundi au jeudi : 9 H - 11 H 30 et 13 H 30 - 17 H

Vendredi : 9 H - 11 H 30 et 13 H - 16 H

Sur rendez-vous

→ Péronnas

☎ 04.74.32.31.52

Lundi au jeudi : 9 H - 12 H 30 et 15 H - 17 H 30

Vendredi : 9 H - 12 H 30 et 15 H - 17 H

De préférence sur rendez-vous



Vie municipale

❖ Inscription sur les listes électorales

En cas de déménagement, vous devez vous faire inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante.

Veillez-vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

❖ Les chiens dangereux

Pour répondre à une obligation légale concernant les chiens dangereux, vous devez vous rendre à la mairie pour la déclaration munis des pièces suivantes :

- Carte d'identification ou de tatouage du chien
- Eventuellement certificat de naissance du chien inscrit au LOF.
- Carte de vaccination antirabique en cours de validité
- L'attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par votre chien.
- Depuis janvier 2000, certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.

❖ Carte grise

NOUVEAU



IMMATRICULATION DES VÉHICULES

(Cartes grises)

**Fini l'attente
au guichet !**

A compter du lundi

12 octobre 2015

vous serez accueilli

uniquement sur rendez-vous

(aux horaires d'accueil du public, 8h30 à 12h30)

Dès le 28 septembre 2015

prenez rendez-vous sur

www.ain.gouv.fr



Illustration : P. M. L. L.



Vie municipale

Vie pratique

✓ Ramassage des ordures ménagères et déchets recyclables

Les ordures ménagères et les déchets recyclables sont collectés le jeudi matin.
Pour les déchets recyclables, des sacs jaunes sont à votre disposition gratuitement au secrétariat de mairie.

✓ Déchèterie communale

La déchèterie située sur la commune « route de Saint Nizier le Désert » est une déchèterie exclusivement réservée à la collecte des déchets verts.

Elle est ouverte le samedi matin de 8H à 11H30 de mi-mars à fin octobre.

✓ Déchèterie de Villars les Dombes

L'accès est gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire sur présentation obligatoire d'une carte à puce. Formulaire disponible en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes Centre Dombes.

Horaires d'ouverture

Les horaires été-hiver changent selon les heures au niveau national.

Été : lundi, mardi, vendredi, samedi : 9 H - 12 H 30 et 13 H 30 - 18 H
mercredi : 9 H - 12 H 30

Hiver : lundi, mardi, vendredi, samedi : 9 H - 12 H 30 et 13 H 30 - 17 H
mercredi : 9H-12H30

✓ Les différents Point de collecte des verres

Des collecteurs pour les verres sont à votre disposition sur la commune aux emplacements suivants :

- Lotissement Le Progrès
- Dans la déchèterie communale
- Parking de l'HLM « Le vieux Jonc »
- Parking de la gare
- Lotissement du Moulin
- Parking du stade
- Lotissement Chalandonnettes
- Parking maison médicale

Les assistantes maternelles

Nom	Adresse	CP VILLE	Téléphone	Accueil en MAM*
Mme BRAIK Myriam	50 lotissement Le Progrès	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 51 29	
Mme CHASSIGNOL Blandine	53 lotissement Le Progrès	01240 ST PAUL DE VARAX	06 80 24 59 64	oui
Mme CHASSIGNOL Valérie	53 lotissement Le Progrès	01240 ST PAUL DE VARAX	06 73 50 39 04	oui
Mme CURTET Arlette	Rue de la Cressonnière	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 53 02	
Mme CURTET Françoise	Bataillard	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 51 31	
Mme DERAY Laëtitia	Place Louis Jourdan	01240 ST PAUL DE VARAX	06 28 84 93 49	
Mme FETTET Christiane	4 rue des Frères Lumière Domaine du Moulin	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 55 28	
Mme GENILLON Marie Christine	Rue de la Cressonnière	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 54 15	
Mme GHOUT Stéphanie	Les Hauts du Bief	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 53 90	
Mme LAHCENE Rekia	32 route des étangs Lot 32	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 56 96	
Mme MALORIOU Nathalie	Le Servisey	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 81 98	
Mme MORIN Déborah	39 lotissement Le Progrès	01240 ST PAUL DE VARAX	06 08 73 03 00	
Mme PELLETIER Monique	Rue du Bief	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 52 60	
Mme PIENOZ Dominique	25 rue du Bief	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 56 77	
Mme POTIN Jannick	rue de la Dombes	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 58 97	
Mme RIBEIRO Juliette	17 impasse du Moulin	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 55 23	
Mme ROSERAT Raphaëlle	6 lotissement des Peupliers	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 56 07	
Mme TARDY Viviane	25 lotissement des Peupliers	01240 ST PAUL DE VARAX	06 73 23 01 61	
Mme WAGNER Béatrice	11 impasse du Moulin	01240 ST PAUL DE VARAX	04 74 42 58 24	



Jeunesse

L'école maternelle



Nathalie ALBERT

L'école maternelle située derrière l'église, rue du vieux Jonc, compte actuellement 2 classes.

La directrice est Nathalie ALBERT.

Tél : 04.74.42.53.08

E-mail : ce.0011143m@ac-lyon.fr

L'école fonctionne sur 5 jours, du lundi au vendredi.

Horaires : 8h30 à 11h30 / 13h15 à 15h30 et le mercredi de 8h30 à 11h30



Sophie Pélisson



Jennifer Cinquin

Les enseignants :

GS (grande section), MS (Moyenne section) et PS (petite section) : **Nathalie Albert** (Lundi, mercredi, jeudi et Vendredi)

GS (grande section), MS (Moyenne section) et PS (petite section) : **Sophie Pélisson. Jennifer Cinquin** (uniquement le mardi)

Pour toute inscription prendre contact avec la mairie : 04.74.42.50.13





Jeunesse

L'école primaire



Nathalie ALBERT



**Mallorie
Martin-Michaud**



**Blandine
Desbos**



Chantal Sigwalt



Muriel Seve

La directrice est **Nathalie ALBERT**.

Place de L'église

Tél. : 04.74.42.06.82.

L'école fonctionne également sur 5 jours, du lundi au vendredi.

Horaires : 8h30 à 11h30 / 13h15 à 15h30 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Les enseignants :

C.P : **Mallorie Martin-Michaud** C.E1/C.E.2 : **Blandine Desbos**

C.E.2/C.M.1 : **Chantal Sigwalt** C.M.2 : **Muriel Seve**





Jeunesse

Les T.A.P

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont mis en place sur la commune dans le cadre de la réforme des Rythmes Scolaires, depuis la rentrée 2014.

Avec la mise en place d'un emploi du temps sur cinq jours (le mercredi matin), l'objectif est de proposer une prise en charge des enfants, pour des activités culturelles, artistiques, sportives, et ludiques.

Ce temps est pris en charge par la commune et est organisé le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30 : les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire peuvent être inscrits par cycle (de vacances à vacances) ou à l'année, et selon les jours de la semaine, avec une adhésion de 50.00 € à l'année par enfant, quel que soit le nombre de jours (pour l'année scolaire 2015-2016).

Les activités proposées en école maternelle sont axées sur les travaux manuels et les arts plastiques. En école élémentaire, les enfants sont regroupés en 4 groupes (d'âge homogène), pour des activités sur la semaine : jeux de société, atelier d'écriture, séance de yoga-relaxation, activités sportives et activités artistiques.

L'équipe d'animateurs en maternelle :

- Mme Aline BAILLY
- Mme Nathalie GROS
- Mme Lorelei MOIROUX

L'équipe d'animateurs :

- Mme Genevieve VICIANA (coordonnatrice des TAP)
- Mme Véronique ARNAUD
- Mme Jocelyne FRAYSSE
- M. Thierry AINARDI

La cantine

Le restaurant scolaire est géré par la Mairie de Saint Paul de Varax, qui est garante de l'application du règlement intérieur. La confection des repas est confiée à la société Bourg Traiteur. La surveillance est assurée par des employés communaux :

- M. Thierry AINARDI

- Mme Sophie CONSTANTIN
- Mme Sihem MARTINEZ
- Mme Françoise MOIROUX
- Melle Lorelei MOIROUX
- Mme Bailly Aline
- Mme GROS Nathalie





Jeunesse

Le restaurant scolaire a pour mission :

- la prise en charge des enfants entre 11H30 et 13H20
- la restauration avec 2 services (11H40-12H30 et 12H30-13H15)
- la surveillance à l'intérieur du restaurant, dans les cours de récréation, dans les préaux ou dans l'accueil périscolaire.
- l'accompagnement école-cantine des élèves de maternelle.

L'inscription

L'inscription consiste à établir le calendrier de fréquentation du restaurant scolaire, à l'aide de fiches mensuelles ou hebdomadaires signées, qui constituent un engagement de la part des parents.

Les fiches d'inscription sont à remettre avant le jeudi à 17H00 pour la semaine suivante. Une inscription hors délai ou une absence d'inscription entraîneront une majoration du prix du ticket.

Les inscriptions par téléphone ne seront pas possibles, la fiche signée étant obligatoire. Une inscription annuelle est possible pour les enfants déjeunant à la cantine tous les jours de l'année scolaire.

Prix des repas

Il est fixé chaque année par délibération du conseil municipal.

Le tarif voté par le conseil municipal est de 4 euros.

Le coût du ticket en cas d'inscription hors délai est fixé à 5 euros.

Le coût du ticket en cas de non inscription est fixé à 7 euros.

La facturation des repas consommés est mensuelle, et le titre exécutoire est adressé à chaque famille par la trésorerie de Villars les Dombes dans la première quinzaine du mois suivant.

Absence

Lorsqu'un élève est absent, la commune appliquera, sur présentation d'un certificat médical, une carence d'un jour avant de procéder à une réduction.

Il vous est possible aussi de venir récupérer son repas muni d'une boîte hermétique le jour J à 11H15 précise pour le bon fonctionnement de la cantine.





Jeunesse

Régime alimentaire et prise de médicaments

Le personnel de service, d'encadrement et autres bénévoles ne sont en aucun cas habilités par quiconque à faire prendre des médicaments ainsi qu'à faire suivre un régime alimentaire.

Goûter à tout

Durant les repas, les enfants sont amenés à goûter un petit peu de chaque plat.

Discipline

Les enfants doivent respecter le personnel et leurs camarades, prendre soin du matériel et des locaux mis à leur disposition.

En cas de non-respect de ces règles, les parents seront convoqués par la mairie. Au deuxième avertissement, il sera renvoyé de la cantine une semaine. Au bout de trois renvois, l'enfant sera définitivement exclu de la cantine.

Exclusion

La Mairie peut prononcer l'exclusion temporaire ou définitive d'un enfant dans les cas suivants :

- En cas de non-paiement des repas de cantine suite à une première relance, (Les enfants ne pourront pas être réinscrits avant régularisation des dues.),
- Non-respect de l'un des articles du règlement.

En cas d'accident :

En cas d'accident durant la prise en charge des enfants entre 11 H 30 et 13 H 20, le personnel de surveillance avertira les parents, et prendra toutes les mesures qui s'imposent pour alerter le médecin ou les pompiers, et faire transporter l'enfant dans un hôpital si nécessaire, selon les indications notées dans la fiche de renseignements.



Jeunesse

Le centre de loisirs

Il est géré par l'association « les Petites canailles ». Il accueille les enfants sur le temps périscolaire, les mercredis après-midi et les vacances scolaires.

Tél. : 04.74.42.53.22

Horaires pendant les périodes scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 07h00-08h30 / 16h30-18h30

Mercredi : 07h00-08h30 / 11h30-18h30

Horaires pendant les vacances : 07h00-18h30

Tarifs

Les tarifs sont établis en fonction de votre quotient familial.

Agréé par Jeunesse et Sport.

Géré par une association de bénévoles.

Subventionné par la Mairie de St Paul de Varax et par la CAF.

Après l'école élémentaire

Collège Thomas Riboud

120, rue Charles Démià – 01000 Bourg-en-Bresse

tél. : 04 74 32 31 70



Les lycées à Bourg-en-Bresse

QUINET - 5, avenue Jean-Marie Verne – Tél : 04 74 21 24 65

LALANDE – 6, rue du Lycée – Tél : 04 74 23 63 55

CARRIAT – 1, rue de Crouy – Tél. 04 74 32 18 48

LEGTA « Les Sardières » - 79 Avenue de Jasseron - Tél. 04 74 45 50 80

Gabriel Voisin - 21 Avenue de Jasseron- Tél. 04 74 23 02 55

Lycée Des Metiers Georges Charpak - Avenue Charles de Gaulle, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne – Tél. 04 74 55 05 23



Jeunesse

Associations

✿ Les billes de clowns

Rassemblement d'assistantes maternelles

Association qui rassemble les assistantes maternelles dans une salle prêtée par la commune le lundi et le jeudi matin de 8h30 à 11h pour des activités mis en communs pour les enfants. Ceci permet aux enfants dès leur premier âge d'être en contact avec d'autres enfants, cela les met en condition pour leur rentrée en école maternelle.

Présidente **Valérie CHASSIGNOL**. Contact au 04.74.42.54.23.

✿ Le Sou des écoles

Organisation de manifestations.

C'est une association de parents d'élèves bénévoles qui organise durant toute l'année diverses manifestations. L'argent ainsi récolté permet le financement de différents matériels (ordinateurs...), des jeux pour les écoles (trottinettes, vélos, jeux de sociétés ...) et différents projets des enseignants des écoles maternelles et élémentaires (sortie, spectacle, voyage ...).

Présidente **Maribelle BELOUZARD**. Contact au 04 74 42 56 29.





Social

La santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur ALTERMATT Pascal
Maison médicale
Rue de la Dombes
04.74.52.77.75.

Docteur GRAUBY Joël
Maison médicale
Rue de la Dombes
04.74.42.51.94.

Docteur FROGET Bruno
Rue du Vieux-Jonc
04.74.42.53.35.

DENTISTE

BIDET Florence
Impasse de la source
04.74.42.54.61.

INFIRMIERS, INFIRMIÈRES (CABINET, SOINS À DOMICILE)

BADEL Patricia
MANUEL Laurence
Cabinet infirmiers
Maison médicale
Rue de la Dombes
04.74.42.54.98

VALETTE BADEL (SCM)
Cabinet infirmiers
Maison médicale
Rue de la Dombes
04.74.42.55.29

KINÉSITHÉRAPEUTES

ROLLAND Jean-Yves
VALENTIN Sophie

Maison médicale
Rue de la Dombes
04.74.42.58.49

OSTÉOPATHE

GENILLON Guillaume
Rue de la gare
07. 82.73. 43. 89 - 09.73.16.52.78

PSYCHO-PRATICIENNE

Madame DURY
Rue de la gare
04 74 55 30 03

PHARMACIE

Pharmacie PERRISSIN-FABERT
Rue de la Dombes
Tél : 04.74.42.50.21.
Fax : 04.74.42.59.36.
Du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30 et
de 14H30 à 19H. Le Samedi de 9H à 13H.

**Pharmacie de garde,
Numéro national : 32.37**

AMBULANCIER

SARL Freyde Ambulances
76 rue des Etangs
01320 Chalamont
Tél : 04.74.61.70.12.

SARL Ambulance Taxis Montpensier
Zone d'Activité Commerciale Etang Tenay
01400 Chatillon sur Chalaronne
Tél : 04.74.55.32.52.



Social

Les services à la personne - solidarité

Les associations de services à la personne

- **ADAPA**

Mme Cleyet-Merle Amélie, rue Pierre Duverger - 01330 Villars les Dombes

Tél : 04.74.98.19.50

Permanence en salle du troisième âge le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 11h à 12h.

Téléphone de la salle : 04.74.42.54.25

- **ADMR**

120, rue des écoles 01000 St Denis les Bourg

Tél : 04.74.24.41.29

Bureaux ouverts le lundi de 13 H 30 à 17 H 30 et le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.

- **AIDS**

Association intermédiaire domicile service

Association qui dépend de l'ADMR

service à domicile : service ménager, de garde, de jardinage et du bricolage.

Tél : 07.87.02.29.06

- **AIN DOMICILE SERVICE**

Mme Lannuzel

Tél : 06.75.19.83.21

- **ASSISTANTE SOCIALE**

Mme Muneret Marion.

Bureau de Villars : 04.74.98.32.00

- **CLIC DOMBES-SAONE**

Mme Tosello

A la permanence de Villars les Dombes tous les lundis de 9 H à 12 H, rue Berger

01330 Villars les Dombes

Mail : clicdombes.saone@wanadoo.fr

La CLIC DOMBES-SAONE est un dispositif public, GRATUIT, de proximité, dont l'objectif est la prise en compte de tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus.

Tél : 04.74.98.39.29



Social

- **LA CROIX ROUGE**

Elle est en relation avec les mairies, les CCAS, l'assistante sociale et la banque alimentaire de Bourg en Bresse. Le vestiaire ouvre à Villars les Dombes en face de la salle des fêtes :

Le 1^{er} samedi du mois de 9 H à 12 H

Tous les lundis de 14 H à 16 H

Les dons de vêtements et jouets en bon état sont les bienvenus. La croix rouge est ouverte à tous et exerce son action humanitaire au bénéfice de tous.

Tél : 04.74.24.50.75

- **LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

56, rue Bourgmayer 01000 Bourg en Bresse

Tél : 04.74.22.58.96

Mail : secretariat@liguecancer01.net

Site internet : www.liguecancer01.net

- **L'Amicale des donneurs de sang**

Association à but non lucratif loi 1901 qui regroupe plusieurs communes (St Paul de Varax, Marlieux, St Germain sur Renon et St André le Bouchoux). Quelle éthique pour le don du sang ? Anonymat, bénévolat, volontariat, non profit par rapport au produit sanguin, sécurité pour le donneur et le receveur, hygiène pour chaque donneur.

Quels sont les conditions pour donner son sang ?

Avoir entre 18 et 70 ans

Etre reconnu apte au don par le médecin

Avoir un poids au moins égale à 50 kg.

Pour un premier don : se munir d'une pièce d'identité, et après 60 ans celui-ci est nécessairement soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.

Président **DESSERTINE André**. Contact au 04.74.30.51.31

- **ADAPEI**

M.A.S. MONTPLAISANT

Maison d'accueil spécialisée

04.74.42.53.67. Accueil : du Lundi au Vendredi de 8 H 30 à 18 H.

Adresse e-mail : mas.montplaisant@adapei01.asso.fr

- **L'Amicale des pompiers**

Créer une vie au sein de la caserne.

Président : **Stéphane VIALON**. Contact au 04.74.42.57. 51



Économie locale

Les commerces alimentaires

✓ Boucherie SARL LIMANDAS

Place Louis Jourdan 01240 Saint-Paul-de-Varax 04.74.42.51.91.

Ouverture : Du mardi au samedi de 7 H 30 à 13 H et de 15 H 30 à 19 h 15 et le dimanche de 7 H 30 à 12 H 30. FERME le Lundi.

✓ Boulangerie-Pâtisserie M. et Mme VELON

Place de l'église - 04.74.42.50.30.

Ouverture : Du mardi au samedi de 6 H 30 à 13 H 30 et de 15 H 30 à 19 H 30 et le dimanche de 6 H 30 à 13 H 30. FERME le Lundi.

✓ Epicerie VIVAL Joëlle et Christian CANTON

Place de l'église - 04.74.42.51.67.

Ouverture : Du mardi au samedi de 7 H 30 à 13 H, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 15 H 30 à 19 H 30, le mercredi de 16 H 30 à 19 H 30 et le Dimanche matin de 8 h 30 à 13 H. FERME le Lundi. Livraison à domicile possible.

✓ ESAT ORSAC Ferme DIENET

Produits du terroir - 04.74.42.59.32 ou 04.74.42.51.92.

Ouverture : du lundi au samedi de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H 30 et le dimanche de 10 H à 12 H.

Mode et beauté

✓ Boutique LALY'S

PRET A PORTER

Nathalie BLACHE

Rue de la Dombes

04.74.24.21.08.

Ouverture : Lundi : fermé le matin - 14 H - 18 H 30

Mardi : 9 H - 12 H et fermé l'après-midi Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9 H - 12 H et 15 H - 18 H 30

Samedi : 10 H - 12 H et 15 H - 18 H



Économie locale

✓ Prothésie ongluaire

PROTHÉSIE ONGULAIRE ET POSE D'ONGLES À DOMICILE.

Carole CHABRY 06.50.94.86.11.

Ouverture : du lundi au samedi de 9H à 18H.

✓ Institut CAROLE

INSTITUT DE BEAUTÉ

Carole MAGNIN

Rue de la Dombes

04.74.42.56.70.

Ouverture : Ouvert le Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et le Samedi de 8h30 à 17h.

Fermé le Lundi et le Mercredi après-midi.

✓ GM Coiffure

SALON DE COIFFURE

Ghislaine MORANDAT

Rue de la gare

04.74.42.52.29.

Ouverture : Le mardi de 9h à 17h.

Le mercredi de 9h à 18h.

Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le vendredi de 9h à 18h.

Le samedi de 8h30 à 16h30.

Avec et sans rendez-vous.

Une carte de fidélité est donnée aux clients.

Tabac-Presse

✓ Tabac-Presse Anne-Marie Garnier

Mme Anne-Marie GARNIER

Rue de la Dombes

04.74. 42. 54. 91.

Ouverture : Ouvert Les Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis de 6 H 15 à 13 H et de 15 H à 19 H 15.

Fermé les jeudis, dimanches et jours fériés après-midi.



Économie locale

Les entreprises et artisans

✓ **Entreprise FASSI**

STAFFEUR, DÉCORATEUR, BÉTON CIRÉ ET PRODUITS À LA CHAUX.

M. EL MALIHE

ZA La poyarosse

Téléphone : 06.19.83.57.57.

Ouverture : Sur RENDEZ-VOUS

✓ **Electrolium SAS**

PRESTATAIRE SPÉCIALISÉ EN REVÊTEMENT PAR PULVÉRISATION

Route des Étangs,

Téléphone : 04.74.42.53.55.

✓ **Chimie Plus Laboratoires**

PRODUIT CHIMIQUE (FABRICATION ET GROS)

Z.A

Tél : 04. 37. 62 .15. 66.

04.74.51.77.51

✓ **FORET et CABUT**

ELECTRICITÉ, CHAUFFAGES, ÉQUIPEMENT D'ÉLEVAGE.

M. David MEDJERDI

Route des étangs

04.74.42.50.19 04.74.42.51.93 .

Ouverture : Du lundi au jeudi de 7 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 18 H et le vendredi de 7 H 30 à 12 H.

✓ **AP TP**

TERRASSEMENT, VRD.

ZONE ARTISANALE

04.74.32.98. 45 / 04.74.32.98.46.



Économie locale

✓ MSR

SERRURERIE-MÉTALLERIE

ZONE ARTISANALE

Tél. : 04.74.42.53.54.

Fax : 04.74.42.56.97.

Mail : reydellet.gilles@wanadoo.fr

✓ Garage La Soupape

RÉPARATION AUTOMOBILISTE ET DÉPANNAGE

M. Stéphane MUNARI

Zone Artisanale

04.74.42.56.24 / 04.74.42.56.24

✓ Gallet Jean-Yves

PLÂTRIER PEINTRE

M. Stéphane MUNARI

Grand Loup

04.74.42.50.03.

✓ Guinot Jean-Luc

BOIS DE CHAUFFAGE

M. Stéphane MUNARI

Le Grand Pelet

04.74.42.56.32.

✓ DEREUR Frères

GARAGE P.L-UTILITAIRE TRANSPORT ET CARRIÈRE

Christophe DEREUR

RD 1083

04.74.42.53.46.

04.74.42.51.32.



Économie locale

✓ **LAGARDE.SARL**

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR, MENUISERIE, PLACARD, CUISINE ETC.

Mr Hubert Lagarde - ZA La Poyarosse

04.74.55.10.29.

04.74.55.11.31.

Ouverture : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous.

✓ **ATEC**

BUREAU D'ÉTUDES, MAITRISE D'ŒUVRE.

Florent MONIER

Lotissement les Bruyères

04.74.42.54.85.

✓ **AMP-Soudage**

MATÉRIELS DE SOUDAGE ET ASPIRATION FUMÉE

Z.A

06.74.88.92.51

Fax : 09. 82. 11. 01 .82.

e-mail : soudage.amp@orange.fr

✓ **SIMURGH**

EDUCATION-COMPORTEMENT CHIENS & PERROQUETS

Cédric THOMAS

Le Grand Pelet

04.74.30.07.47. / 06.86.53.64.91.

Les restaurants

✓ **Restaurant LE DUVERGER**

RESTAURANT GASTRONOMIQUE

Mr SUCILLON

Rue de la gare

04.74.42.51.97.

Ouverture : du mardi au samedi midi et soir et le dimanche à midi.



Économie locale

✓ Pizzeria de St Paul

VAHÉ ET MARIE JO SARKEES

Rue de la gare

04.74. 22. 68 20.

Ouverture : Horaires d'hiver :

Ouvert les Lundi, Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 7H30 à 14h.

Ouvert le jeudi, vendredi, samedi de 18h à 20h30.

Fermé le dimanche.

Horaires d'été :

Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 7h30 à 14h et de 17h à 21h.

Les transports

✓ SNCF

Les horaires sont disponibles en gare et sur le site internet de la SNCF.

✓ Taxi

TAXI BERTHET

à Neuville les Dames au 04 74 55 68 08

UCAV

✓ UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS VARAXOIS (UCAV)

Rassembler les commerçants dans le but de dynamiser le village.

Président Franck Sucillon.

Contact au 04.74.42.51.97.



Culture

Historique St Paul



Petit village de la Dombes, au milieu de 700 hectares de bois et de 32 étangs, il est regroupé autour de son église. Il existe vraisemblablement depuis l'époque gallo-romaine. Au 12ème siècle, il se nomme Saint Paul de Bresse et dépend de la seigneurie attachée au château de Varax, des Sires d'Anthon alors sous la souveraineté des comtes de Savoie.

En 1460, le duc Louis de Savoie érige Varax en comté, et après de multiples changements de seigneuries et de propriétaires, St Paul de Varax devient une commune, rattachée successivement au canton de Marlieux, puis à celui de Chalamont avant d'être intégrée en 1868 à celui de Villars-les-Dombes.

Le château de Varax construit au 13ème siècle fut occupé par la famille du même nom, une des plus puissantes de la région. Véritable

place forte, il subit au cours des siècles de nombreuses transformations conséquentes des assauts dont il est le théâtre ; il est d'ailleurs presque entièrement détruit en 1593. Aujourd'hui il n'est plus sombre et austère comme jadis mais est devenu une demeure agréable grâce aux larges fenêtres percées sur la façade.



Tournée vers l'agriculture, la commune connaît un véritable essor au 19ème siècle grâce à la création de la route départementale entre 1835 et 1840, qui autrefois la traversait, et de la mise en service de la voie ferrée en 1866.



Culture

Le Musée

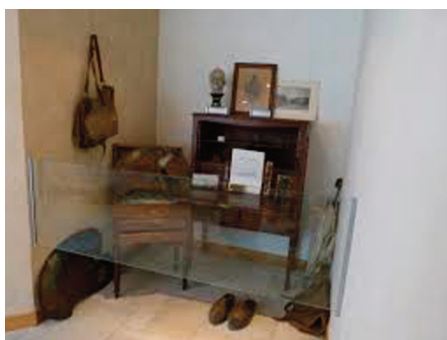


Le musée Louis-Jourdan est essentiellement consacré à l'œuvre du peintre paysagiste Louis Jourdan (1872-1948) ; trente-cinq de ses toiles y sont exposées.

Il a été créé en 1962, suite au don d'œuvres de Louis Jourdan, effectué par sa veuve. Le musée possède le Label Musée de France. Le peintre puise son inspiration à Saint Paul de Varax où il réside de mai à novembre, locataire de l'ancienne cure. Les scènes de la vie

agraire et bucolique, les métamorphoses de la nature au rythme des saisons ont sa préférence : "il peignait comme il voyait".

Jours et heures d'ouverture :
samedi et dimanche (pour l'ensemble de la saison) de 14h30 à 17h30 et vendredi de 14h30 à 17h30 (à partir du 10 juillet).



Pour les groupes : tous les jours sur réservation auprès de l'association « Sur les pas de Louis Jourdan » au 04 74 42 51 48 ou 04 74 42 50 13

Tarifs : 2 €/adulte visite libre du musée
1.50 €/personne pour les groupes "



Culture

L'église



Église romane construite entre 1103 et 1150 sur un monticule, célèbre pour ses sculptures d'époque que l'on peut admirer sur la façade principale (de type "basilical" construite en belles pierres d'appareils, elle se termine par un pignon triangulaire surmonté d'une petite croix métallique. Un oculus percé en son milieu éclaire le comble et non la nef qui est elle-même éclairée par une fenêtre rectangulaire ajoutée postérieurement).

et le tympan de la porte latérale qui est lui décoré d'un Christ en majesté dans une gloire présentée par deux anges, sur le linteau, douze apôtres et la Vierge sont représentés debout. La première lettre de leur nom ou le nom complet est gravé au-dessus de leur tête.

La porte latérale ouverte dans le mur sud comporte un tympan sculpté dont la scène représentée semble confuse et bizarre. Un personnage nu, muni d'une longue barbe et d'une sorte de queue, indique une direction à un moine en costume du XII^{ème} siècle et porteur de la crosse abbatiale.



A l'intérieur, la nef non voûtée séparée du transept par un mur dans lequel s'ouvre, à la largeur de la croisée, une grande arcade doublée en cintre brisé d'un élégant tracé. Croisée de transept voûtée en coupole sur trompes.

Un chapiteau romain en marbre blanc supporte les fonts baptismaux.

L'importante restauration extérieure datant de 1994 met en valeur l'ensemble du bâtiment.



Culture

La bibliothèque

La bibliothèque municipale, située derrière l'église, propose en prêt des livres, des CD, des CD Rom et une collection de DVD pour petits et grands.

Elle est ouverte au public tous les mercredis après-midis de 15H à 17H et les samedis matins de 9H30 à 11H30.

Tél. : 04 74 42 58 35

Tarifs : 8 € / an pour les adultes.
Gratuit pour les enfants





Culture

Les associations culturelles et de loisirs

Le club de l'Amitié

Les personnes âgées se retrouvent tous les mardis de 14H à 18H à la salle du troisième âge pour jouer à différents jeux. Une section marche a été créée au sein du club ; ils se retrouvent les vendredis, pour ceux qui le souhaitent, et partent se promener sur les différents sentiers de la commune.

Président : M. Pierre FARGET. Contact au 04 74 42 51 53

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes organise différentes manifestations dans l'année pour animer le village : repas des plus de 70 ans au moment des fêtes de fin d'année organisé avec la commune, l'animation de Noël, le loto, la farfouille, le thé dansant, la vente de lasagnes et la vogue avec le feu d'artifice en lien avec la commune.

L'association dispose de vaisselle (200 couverts complets) qu'elle peut louer lors des différentes manifestations ou soirées privées ainsi que différents matériels tel que machine à hot dog, friteuse, chauffe assiette, cafetière 40 tasses ...

Présidente : Mme Mireille CANTON. Contact au 04 74 42 52 93

La couture/bricolage

Cours de couture et travaux manuels les mardis de 20H30 à 22H30 pendant la période scolaire.

Présidente : Valérie CHASSIGNOL. Contact au 04 74 42 54 23



Culture

Passion Photo Varaxoise



Rencontres, échanges et émulsion artistique

Coordonnées : <http://passion-photo-varaxoise.e-monsite.com/>

Président : Denis REY. Contact au 06.87.09.96.38

L'Arpège Varaxois

Promouvoir et développer la culture musicale

L'association accueille des personnes de St Paul de Varax et des communes avoisinantes désireuses de s'initier, ou d'approfondir, leur pratique de la guitare ou du piano.

Deux professeurs diplômés, Monsieur Daniel de Palma pour la guitare, et Madame Marie-Christine Liebe pour le piano, dispensent leurs cours tous les mercredis, sauf pendant les vacances scolaires.

Que l'on soit enfant, ou adulte, la porte est grande ouverte : un essai est toujours possible (les deux premiers cours sont gratuits pour une première inscription). Le tarif pour une heure de cours est de 17,50 euros pour les Varaxois, pour les adhérents extérieurs : 22.50 euros.

Président : Julien DESBOS. Contact au 06.89.11.56.76.

La clique Varaxoise

Musique pour différentes commémorations.

C'est un groupe musical qui est présent lors des différentes commémorations sur la commune. Les différents instruments sont : les corps de chasse, les trompettes, les clairons et les tambours.

Président : Vincent BOZONNET. Contact au 04.74.52.19.66



Culture

La rousse du vieux-jonc

Promotion de la Pêche

Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.

Les dépositaires à St Paul de Varax sont Christian et Joëlle Canton, gérant de l'épicerie Vival.

Président : Jean-Philippe BARDET. Contact au : 04.74.52.72.44.

Amicale du Quartier Le domaine du Moulin

Créer de la convivialité entre les habitants du quartier. Organiser un repas de quartier, des animations culturelles ou de découverte, des échanges entre voisins.

Président : FEVRE Pierre. Courriel : pierrefevre01@gmail.fr

Sur les pas de Louis Jourdan

Promouvoir le musée

L'association a pour but de promouvoir le musée, d'assurer les visites, de favoriser la restauration de la collection et de travailler avec les scolaires (primaires, collégiens, etc.).

Président Pierre BERNARD. Contact au 04.74.42.51.48



Sport et Loisirs

Les équipements sportifs

- Terrains de boule
- Stade de football
- City stade

Les associations Sportives

Le Football Club St Paul/Marlieux



L'association a pour objectif de former les jeunes à la pratique du football, de jouer en équipe, de former des éducateurs. Elle est là aussi pour le développement du bénévolat au sein du club et du village. L'association s'est rapprochée de Marlieux, village voisin, en 1999.

Président : M. Arnaud DA SILVA. Contact au 06 71 51 51 31

L'Amicale Boules Varaxoises



L'association organise 7 concours dans l'année dans le cadre de la fédération des boules lyonnaises.

Ces concours se passent à Saint Paul de Varax. Ils sont ouverts à tous les licenciés de la fédération.

Tout au long de l'année, des journées sont organisées si le temps le permet pour jouer ensemble dans une ambiance conviviale, les mardis et jeudis à partir de 14H sur les terrains de boules.

Président : M. Henri GARNIER. Contact au 06.32.30.42.10



Sport et Loisirs

La gymnastique adulte

Les cours de Gymnastique se déroulent tous les jeudis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes, sous la conduite de Thierry, professeur de culture physique diplômé d'état.

Body sculpting, stretching, cuisses abdos fessiers, cardiotraining sont quelques-unes des activités pratiquées dans une ambiance sympathique.

Le matériel nécessaire (tapis de sol, poids, élastiques) est fourni par l'association.

Le coût de l'adhésion annuelle est de 95 euros par personne, incluant l'assurance individuelle.

Une remise de 10% de la cotisation annuelle est accordée au conjoint ou second membre d'une famille, et 10 % aux étudiants(tes), les deux remises ne sont pas cumulables.

Présidente : Mme Françoise TRIPOZ. Contact au 04. 74 42 50.39.

Les chemins de randonnées pédestres

Il existe sur la commune plusieurs sentiers de randonnée pédestre balisés dont les itinéraires sont disponibles en mairie.